

marqué tout particulièrement les conditions qui existent sur les trains de soldats, car j'ai voyagé sur ces trains à maintes reprises. J'ai déjà discuté le sujet et j'ai dit et je répète qu'il est condamnable d'établir une différence entre les divers services de l'armée, surtout d'établir une distinction sociale. Je me rappelle qu'il y a peu de temps on a éprouvé de la difficulté dans l'enrôlement de recrues pour l'armée et on a même annoncé que nous fournirions à ces recrues des uniformes de sortie. On a eu alors recours à une publicité intense pour obtenir des recrues et pour relever le moral, dirais-je, de ceux qui désiraient entrer dans l'armée. Il est évident que des jeunes gens qui songeaient à entrer dans l'une des branches de nos forces armées étaient d'avis qu'une distinction sociale existait entre les membres de l'armée et les membres des deux autres services. Le principe est faux et cette distinction ne devrait pas exister, qu'il s'agisse d'une distinction sociale ou de toute autre entre les membres des divers services, car le soldat doit accomplir une tâche aussi importante que celle de l'aviateur ou du marin. Il n'existe aucune différence entre ces services. Je suis convaincu que dans les forces armées on s'imagine que le soldat remplit un rôle inférieur à celui de l'aviateur et que, par conséquent, le soldat peut voyager en voiture ordinaire de chemin de fer pendant que l'aviateur obtient un lit. Il existe beaucoup de ressentiment à ce sujet. J'ai causé avec des aviateurs et des marins qui n'aiment pas cette distinction. Les aviateurs ne se croient aucunement supérieurs aux soldats et ils n'aiment pas les conditions de voyage que l'on impose à ces derniers. Je suis sûr que le ministre est du même avis et a probablement fait tout en son pouvoir pour remédier à cet état de choses. Une réforme s'impose.

M. McGARRY: Quand la question du transport gratuit pour les soldats fut soulevée dans cette Chambre l'an dernier, j'ai dit clairement que ce transport gratuit devrait être accordé. Je n'ai pas changé d'avis depuis. De fait, j'approuve l'idée plus que jamais et je prendrai quelques minutes pour me joindre aux honorables préopinants et pour demander que cette faveur soit accordée à nos soldats. Quand on songe à ce que ces derniers accomplissent au point de vue militaire et à leur splendide contribution au dernier emprunt de la Victoire, tous les honorables députés admettront, je crois, que c'est là une concession à laquelle les membres de l'armée ont droit.

M. GRAYDON: Il s'agit plutôt d'un droit que d'une concession.

M. MacNICOL: Il y a quelques jours, quand j'ai pris le train de l'après-midi pour revenir de Montréal, il me fut donné de voir

[M. Johnston (Bow-River).]

de mes yeux la façon dont on traite les soldats à bord des trains. J'ignorais qu'il y eût de ces trains faisant la navette entre Montréal et Ottawa. Il y avait donc quelque 200 soldats, ou peut-être plus à bord du convoi qui comptait bon nombre de wagons. Or je ne me souviens pas d'avoir jamais voyagé dans de tels wagons. Pour moi, c'étaient des wagons à bestiaux. Quand je remontai le quai, j'arrivai en face d'un serre-frein qui disait—comme il y était bien obligé—“Les voyageurs pour Ottawa, par ici”. Je montai dans le wagon. C'était un de ces vieux wagons démodés dont les bancs sont agrémentés de garnitures de cuivre. Les bancs s'adossaient les uns aux autres et les wagons étaient bondés. Ce n'est pas ainsi qu'on traite des militaires, qu'il s'agisse de leur dernier voyage ou du premier. Je descendis du train et demandai à un employé où étaient les wagons de voyageurs. “Comment, rétorqua-t-il, les voilà!” “Pour moi”, lui dis-je, “c'est là un wagon à bestiaux”. Il m'a été très vexant d'avoir à voyager à bord d'un pareil wagon, et quoique je n'aie pas eu l'intention d'en parler ici, je crois qu'il n'est pas hors de propos de le faire, maintenant qu'on a soulevé la question. Je me demande où ont passé les vieux wagons de deuxième classe. Ils étaient infiniment supérieurs à ceux qu'on emploie dans les convois qui parcourent la route entre Montréal et Ottawa. J'ignore où l'on a pêché ces voitures. Je n'en avais jamais vu de pareilles à celle-là. Ce qui me déplaisait surtout, c'est la façon dont les bancs étaient adossés les uns aux autres. Je n'y vis pas de vendeur de chocolats, de boissons gazeuses ou d'autres friandises. Je ne crois pas qu'un tel aménagement soit convenable pour nos soldats. J'estime qu'ils ont droit à plus d'égards que nous les civils et, en ma qualité de civil, il me fut très désagréable d'avoir à me rendre à Montréal, ce jour-là, à bord de ce train.

Un honorable député a parlé de la question de permettre aux soldats de voyager sans payer lorsqu'ils prennent leur dernier congé. C'est une question que l'honorable député de Broadview a souvent mentionnée depuis la déclaration de la guerre. Mon chef a fortement insisté aujourd'hui pour que nos soldats, à l'occasion du dernier voyage qu'ils font avant de s'embarquer ou alors qu'ils sont en permission, voyagent gratuitement. Tous les honorables députés admettront que le soldat ne devrait pas être obligé de payer son billet de chemin de fer pour son dernier voyage. J'ai vu dans le train des soldats qui n'avaient pas un sou vaillant. Comment peuvent-ils épargner un sou sur leur solde de \$1.30 par jour quand on sait quelles dépenses ils doivent encourir? Je demande donc avec